



**Le relais**  
 INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-APT  
 Trimestrielle n°70 - Avril-Mai-Juin 2016 - 1€

Le **Relais**  
 Institut d'histoire sociale CGT-APT



**1998  
 2018**

80 numéros  
 pour Faire  
 vivre l'histoire  
 sociale



**la Fédération**  
 1968 sera une année de très grandes luttes

**P.T.T. POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC CONTRE TOUTES ATTEINTES AU C.T.A.**

**la Fédération postale**

**TOUS ENTS CONTRE LES DECRETS DE MISERE**

**CHACUN BUREAU, SERVICE, EQUIPE DOIT ELIRE SON COMITE D'UNITE D'ACTION**



**LUTTE DES**

## Rappels historiques

par Joël Ragonneau

### 1978 : Dégradation des relations entre la CGT et la FSM

La FSM (Fédération syndicale mondiale) a été fondée au lendemain de la seconde guerre mondiale, principalement par les syndicats français, anglais et soviétiques, dans le prolongement de la lutte contre le fascisme et le nazisme.

Lieu de rencontres intersyndicales, elle a joué un rôle très important et très efficace sur le plan de l'aide et de la solidarité aux travailleurs et aux peuples des pays en voie de développement, à leurs luttes de libération et d'indépendance. Au fil des années, des divergences de plus en plus grandes, puis des critiques vont voir le jour entre la FSM et différentes organisations syndicales. Au premier rang de celles-ci, figurait la CGT exigeant respect complet des droits des travailleurs et des droits de l'homme, rôle de la FSM sur les grands problèmes économiques et sociaux transformant la vie en Europe et dans le reste du monde.

A Prague, au 9<sup>e</sup> congrès de la FSM, non seulement les préoccupations émises par la CGT sont esquivées, les critiques rejetées, mais pire les propositions CGT se heurtent à un refus catégorique de remettre en cause des conceptions du syndicalisme marquées par une forte dépendance vis-à-vis des partis et de l'État.

Espérant un électrochoc salutaire, la CGT décide de ne plus présenter de candidature au secrétariat de la FSM où avait notamment siégé Louis Sallant\*.

Après 1978, la CGT a maintenu sa participation aux unions internationales des syndicats. En février 1982, elle réintègre le bureau de la FSM et Henri Krasucki\*, successeur de Georges Séguy, en devient vice-président en 1986.

Il faudra attendre le 45<sup>e</sup> congrès en 1995 pour que la CGT décide de se retirer définitivement de la FSM.

– Louis Sallant : syndicaliste CGT – Résistant – né le 27/11/1910 – décédé le 28/10/1974

– Henri Krasucki : ancien SG de la CGT – né le 02/09/1924 – décédé le 24/01/2003

– Georges Séguy : ancien SG de la CGT – né le 16/03/1927 – décédé le 13/08/2016

\* lire « Georges Séguy, ce que la vie m'a appris » p. 170

\* lire « tome 2 de l'Histoire de la Fédération CGT des PTT 1945-1981 » p. 500

### 1978 : « on vient aux PTT pour travailler et non pour se faire tuer »

(Georges Frischmann – journal fédéral octobre 1978)

Le 27 septembre, Georges Albert, préposé à Paris 20, meurt des suites d'une agression dont il est victime alors qu'il effectue sa tournée.

Dégradation et insécurité sont des mots qui reviennent très souvent dans la bouche des postiers en ce début d'année 1978. Agressions, prises d'otages, cambriolages, la situation ne cesse de se détériorer : 500 atteintes à la sécurité au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1978, 4 agressions par jour dont 2 pour la seule région IDF.

La réaction de colère et de peine est immense et le 3 octobre 1978, jour des obsèques de Georges Albert, plus de 6000 postiers cessent le travail et manifestent devant le ministère mis en accusation.

La sécurité, un sujet qui malheureusement 40 ans plus tard, est toujours d'une actualité criante.

\* lire le journal fédéral octobre 1978

\* lire « tome 2, de l'Histoire de la Fédération CGT PTT 1945-1981 » p. 502 et 503

### 1978 : Les jeunes postiers et la CGT – un défi d'hier, d'aujourd'hui et de demain

« Qui gagnera la jeunesse à son combat est assuré de sa victoire » Georges Séguy – meeting de rentrée 1975

Rappelons pour commencer ces quelques chiffres de 1978 : 40,5 % des chômeurs sont des jeunes de moins de 25 ans et les 2/3 sont des femmes.

1978 : Plusieurs milliers de jeunes titulaires sont recrutés dans les PTT. Montés pour la plupart à Paris, ils se retrouvent dans un monde nouveau, coupés de toute vie familiale, affective, et face à des problèmes énormes : logement, transport, isolement, voire solitude.

Devant cet état de fait, le Fédération CGT des PTT va organiser les 20 et 21 octobre 1978 une conférence fédérale, impulser plusieurs initiatives et obtenir rapidement des succès : l'amélioration des conditions d'accueil avec la création de foyers-résidences ou de mini-foyers, l'arrêt du recrutement de vacataires<sup>(1)</sup> et la prime d'installation aux nouveaux recrutés dans la région parisienne.

Mais si les jeunes font confiance à la CGT, ils restent encore trop souvent en dehors de l'organisation syndicale. Ils n'éprouvent pas le besoin de participer à sa vie démocratique, à l'élaboration de sa politique, à son activité quotidienne. C'est pourquoi la Fédération va aller plus loin en étant présente sur les lieux d'accueils, en débattant lors des accueils dans les sections syndicales et en faisant vivre des commissions jeunes.

1. voir page 6.

\* Lire « tome 2 de l'Histoire de la Fédération CGT PTT 1945-1981 » p. 497

\* Lire le militant des PTT d'octobre 1978 p. 8



## 80 numéros pour faire vivre l'histoire sociale

**V**ous avez entre les mains le numéro 80 du *Relais*, revue de l'Institut d'histoire sociale. Il est né en même temps que l'institut qui fêtera ses 20 ans le 18 décembre prochain. Avoir vingt ans, c'est formidable !

80 numéros, à parution trimestrielle sans défaillance, dont les écrits ont été d'une grande diversité sur l'histoire de notre Fédération. On y trouve, au fil du temps, plusieurs articles sur un même sujet qui se complètent, s'enrichissent... sur le déroulement des luttes revendicatives générales et catégorielles, le service public, le droit syndical, la paix, l'Europe, la liste n'est pas exhaustive. Cela en lien avec les anniversaires des grands événements, comme récemment 1968 et, dans ce numéro, un nouvel article sur la Fédération Postale CGT et la naissance de la V<sup>e</sup> République.

A chaque fois, puisant nos sources dans nos archives, qui sont une richesse mnémorique, les auteurs donnent les éléments de connaissance pour comprendre l'histoire et le rôle de la CGT dans un contexte donné, pour aider à réfléchir sur le présent, sans instrumentalisation.

Au cours de ces vingt années, le *Relais* s'est enrichi de nouveaux passionnés qui s'investissent dans le travail de recherches, témoignent, écrivent sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

Mais il en faudrait beaucoup plus, il y a encore tant de sujets à traiter.

Reffet de l'intense activité de l'Institut, il reprend dans ses pages ou dans ses suppléments les colloques qu'il a initiés ou ceux auxquels il a participé, les comptes-rendus des Soirées de l'été, les ouvrages édités...

Les fondateurs et les différents animateurs de l'Institut ont réussi leur projet et leur objectif est toujours d'actualité : à savoir relier le passé au présent pour aider à mieux nous engager dans la construction de l'avenir.

Nous avons 620 abonnés ! Si chacun reconnaît, comme les jeunes interrogés lors du congrès (voir dossier), l'utilité de l'Institut et de son outil, le *Relais*, ce dernier mérite d'avoir encore plus de lecteurs, notamment parmi les jeunes militants, car : «L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir<sup>(1)</sup>.»

Et maintenant, rendez-vous dans 5 ans, pour le numéro 100 !

Danièle Ledoux

Le Relais

20<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 4 €

Directeur de la publication :  
Danièle Ledoux

Rédaction administration :  
263, rue de Paris, case 545 -  
93515 Montreuil Cedex

4<sup>e</sup> trimestre 2018

Dépôt légal à parution  
CPPAD N° 0322 G81018



Conception, mise en page  
et impression :

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

1. Jaurès en 1903 dans son discours à la jeunesse



## La CGT et les élections professionnelles dans les PTT

### Zoom sur la période 1948-1977

*Le droit de vote aux élections professionnelles dans les PTT ne date pas d'aujourd'hui, ni non plus du statut de 1946. C'est le sens d'un article de Jacques MEZESCAZES<sup>(1)</sup>, paru dans le Relais n°7 de septembre 2000 et relatant les différentes étapes de la mise en place des élections de délégués du personnel. Il revient sur les transformations intervenues depuis 1901 jusqu'en 1993 (1909-1910, 1923, 1941, 1946, 1959, 1981-1983, 1991), en lien avec les bouleversements et transformations qui touchent les PTT et leur personnel, le contexte syndical, social, économique et politique. Il ne s'agit pas ici de les reprendre, même si elles sont à intégrer dans la réflexion pour l'analyse de la représentativité de la Fédération. L'objet de ce focus sur les élections dans la profession est surtout d'examiner les corrélations qui existent ou non entre les résultats de la CGT, les luttes et la syndicalisation.*

4

Pour éclairer ou tenter de le faire, il est intéressant de se référer également à un autre article du "Relais", le n° 16 de décembre 2002. Jacques LAFFAIT<sup>(2)</sup>, montre l'évolution du renforcement de la Fédération CGT des PTT sur la période de 1947 à 1998.

#### De la fin 1947 aux années 50 :

En janvier 1948, juste après la grève difficile de la fin de l'année 1947, le Comité national de grève qui allait devenir FO quelques semaines plus tard, présente des candidats contre ceux de la Fédération Postale CGT. Ce comité obtient 43 753 voix, la Fédération 41 142 voix, la CFTC 21 519 voix. Sur les 152 000 inscrits à ces élections, 31 000 abstentions et 10 000 bulletins blancs sont recensés, montrant une désaffection importante du personnel liée à la division syndicale et aux prémices de la guerre froide.

La scission de la CGT fin 1947-début 1948 a des impacts considérables sur les forces organisées de la Fédération, qui de 120 676 adhérents en 1947 voit ses effectifs chuter à 71 792 (-40,5 %) en 1948.

Les années qui vont suivre jusqu'à la fin des années 50 sont marquées par le danger de guerre et par un renou-

veau des luttes dans un contexte difficile, avec des grèves pour les salaires et le reclassement, et par une intense activité revendicative au quotidien.

La grève de 1953 marque les consciences, elle fait bouger les lignes dans les rapports de forces. Toutefois, elle se situe dans un environnement où anticommunisme et anticégétisme sont à leur apogée. Ce qui ne favorise pas un renforcement immédiat et important des organisations de classe. Il faudra attendre le milieu des années 60 et la fin de la guerre d'Algérie et du colonialisme français pour que la Fédération retrouve ses forces de 1949 (un peu plus de 60 000 syndiqués).

#### Sur la période 1954 à 1977

La progression de la Fédération aux élections professionnelles est quasi constante, passant de 64 184 voix (40,6 %) en 1954 à 114 660 voix (41,5 %) en 1977, la plaçant loin devant les autres organisations et notamment la deuxième, FO. Il faut toutefois souligner l'exception des scrutins de 1959 et de 1962 où la CGT obtient, respectivement 35,6 % et 37,5 % que l'on peut attribuer, pour celui de 1959 (ou moins en partie), aux incompréhensions du personnel sur les posi-

tionnement de la CGT par rapport au référendum de septembre 1958 sur la nouvelle constitution soutenue par 79,2 % de l'électorat. Ce qui permet à De Gaulle de disposer d'une large majorité aux élections législatives de novembre qui vont suivre, avant de devenir président de la République le 21 décembre 1958.

Quant au scrutin de 1962, il se situe au moment des accords d'Evian entérinant l'indépendance de l'Algérie. Le rapatriement des agents des PTT français s'est accompagné de quelques incompréhensions entre « métropolitains » et « rapatriés » avec le quasi blocage des mutations, les importants retards dans les nominations des reçus aux concours, les difficultés pour les agents en disponibilité, ... Pour une part, cette situation ponctuelle a probablement pesé dans les résultats.

Parallèlement, la Fédération comptabilise 46 157 adhérents en 1954. Un chiffre qui décroît dans les années qui suivent pour retrouver un point d'équilibre en 1960 (45 853) et progresser sensiblement à partir de 1962 (51 548), puis atteindre le point culminant de 81 595 syndiqués en 1977.

Le taux de syndicalisation est de 20,2 % en 1954 et redescend à 16,2 % en

1959 (rappelons que les retraités sont inclus dans le nombre des syndiqués actifs jusqu'en 1962). Ensuite le taux de syndicalisation amorce une remontée à partir de 1966 (20,7 %), puis reste pratiquement stable (autour de 22 %) jusqu'en 1975, avant d'entamer une nouvelle rechute en 1977 (18,7 %), une baisse qui va se poursuivre jusqu'au milieu des années 80 (10,4 %).

Lorsqu'on examine les graphiques (voir tableau), on constate une analogie dans l'évolution des quatre courbes de 1959 à 1968, qui plus ou moins se prolonge jusqu'à 1977. Elles indiquent quasiment le même niveau de progression de la CGT : voix obtenues aux élections professionnelles, nombre des adhérents, taux de syndicalisation et adhésions réalisées. Cette corrélation peut être attribuée à plusieurs facteurs, dont on peut retenir subjectivement les principaux :

## 1. La stratégie de la Fédération avec :

- l'affirmation au 18<sup>e</sup> congrès fédéral de novembre 1962, de donner toute sa place à l'activité catégorielle en veillant à la cohérence revendicative de toute la profession,
- la perception de l'enjeu stratégique de l'emprise des trusts sur les PTT, en particulier sur les Télécoms.

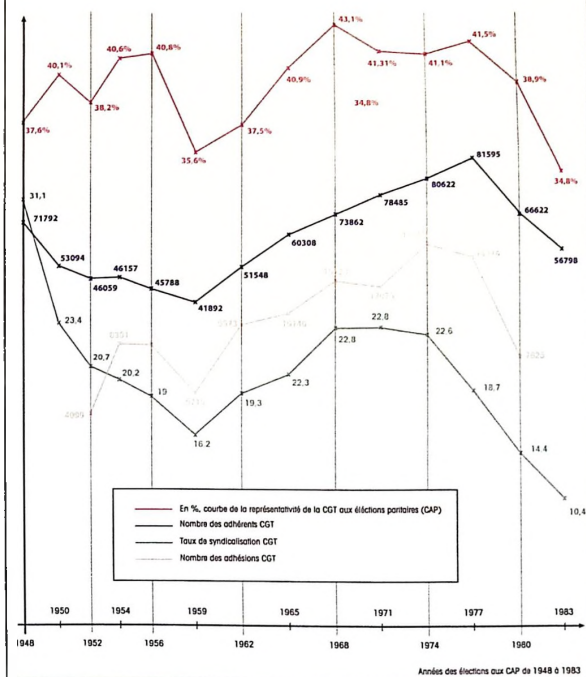
**2. L'unité syndicale** avec notamment l'accord unitaire confédéral CGT-CFDT de 1966 qui va générer des luttes particulières et générales, et amener au mouvement inter-professionnel de 1968, puis à la grande secousse de 1974 dans les PTT.

**3. Le contexte politique** marqué, d'une part, par l'essoufflement du pouvoir personnel et l'autoritarisme du général De Gaulle, et, d'autre part, la perspective d'un vrai changement politique, rendue crédible par la signature du Programme Commun de la Gauche.

**Alors que les effectifs dans les PTT vont pratiquement doubler sur la période 1948 - 1977, la croissance globale de la Fédération trouve son point culminant en 1968 pour ce qui concerne le pourcentage de voix aux CAP avec 43,1 % et le taux de syndicalisation avec 22,8 %. Le point haut des adhésions restera bloqué à 17515 en 1974 et le nombre de 81595 syndiqués en 1977 demeure le record absolu de la Fédération depuis la scission.**

Au-delà de quelques variations sur la période 1959-1977, va suivre une lente et irrémédiable baisse du poids de la Fédération, que l'on mesure à l'échelle de ses forces organisées et de sa représentativité.

## La CGT dans les PTT de 1948 au début des années 1980



Pour autant, cela ne signifie en rien une absence de combativité et de luttes.

La Fédération CGT des PTT, à la seule exception du scrutin de 1948, occupe la première marche du podium aux élections professionnelles tout au long de la longue histoire de l'Administration des PTT, et encore longtemps après le changement de son statut.

Si l'hirondelle ne fait pas le printemps et même s'il n'y a pas de science exacte en la matière, il ressort que les mobilisations et une forte syndicalisation à la CGT influent tout de même dans ses résultats aux élections....

Patrick Bourgeois

1. Membre du Bureau Fédéral de 1975 à 1991. Directeur de la publication du Journal Fédéral de 1979 à 1989, membre de la commission Nationale UFR de 2002 à 2005.

2. Trésorier de la Fédération CGT des PTT de 1974 à 1995.

## Il y a 40 ans : « l'affaire Llamas... » un combat contre les bas-fonds de la précarité !

*Dans sa « Biographie syndicale et politique de Georges Frischmann », parue en septembre 2018, Alain Gauitheron nous relate quelques écrits du Secrétaire Général de la Fédération CGT des PTT (de 1950 à 1979), concernant cette « invention » du Premier Ministre de l'époque, le meilleur économiste de France selon ses pairs. En mai 1977, Raymond Barre a, en effet, sa solution afin de réduire le chômage des jeunes, le temps d'une campagne électorale. Il lance l'opération « Vacataires » et propose d'en recruter 20 000 dans les administrations.*

Destinés aux jeunes de 17 à 25 ans, ces contrats uniques sont rémunérés 1 356 Frs en zone O, soit 500 Frs de moins qu'un auxiliaire, et dénués des droits sociaux dont dispose le personnel des PTT.

Très rapidement, la Fédération CGT des PTT réagit, ainsi qu'en témoignent, notamment, les articles de Monique Biot, membre du Bureau Fédéral et responsable de l'activité en direction des Jeunes, dans les colonnes du Journal Fédéral, et des journaux de catégories du second semestre 1977 et des premiers mois de 1978.

Mais Georges Frischmann comprend vite que cette opération peut être perçue de manière différente par le personnel et même par une partie des militants de la Fédération. A l'indignation, la mobilisation, l'engagement des uns dans l'action – pour dénoncer l'injustice et les dangers d'un retour à la situation des fonctionnaires du 19<sup>e</sup> siècle et d'une dégradation du service public – s'oppose le sentiment d'autres qui estiment que ces jeunes n'avaient pas à accepter d'être vacataires, et que, puisqu'ils ont accepté, ils doivent montrer plus de cœur à l'ouvrage. Se liguier contre eux ou lutter avec eux, quelle alternative ? Pour Georges, la question ne se pose pas. « Il faut lutter avec eux pour les maintenir au travail... leur offrir un vrai traitement et des perspectives de carrière... C'est cela

qui leur redonnerait la fierté de travailler pour la collectivité nationale. »

Sans doute les arguments avancés et puisamment relayés par la direction fédérale ont-ils aidé à convaincre.

Un vacataire, Serge LLAMAS, employé au Centre de Tri de Créteil, se syndique à la CGT, refuse la façon dont il est traité, milite. La direction, qui l'accuse d'indiscipline et de mauvais rendement, le licencie, le 27 octobre 1977. Ses camarades de travail trouvent avec lui une façon originale d'agir : il continue de venir travailler chaque soir sous leur protection. La direction le traduit devant le tribunal. Le 27 novembre, lors d'une délégation, à laquelle participe Albert Le Guern, Secrétaire Général Adjoint, le Directeur Départemental fait intervenir les forces spéciales pour faire évacuer les grévistes. A l'appel de la CGT et de la CFDT, un rassemblement a lieu devant le Ministère le 19 janvier 1978, suivi d'un meeting au Centre de Tri de Créteil le 31 janvier. Le 3 février au matin, les CRS interviennent à nouveau dans le centre. Le 6 février, malgré le soutien de FO au Ministre, 10 000 postiers manifestent devant le Ministère. De nombreux services en Région Parisienne et en province, informés par la Fédération CGT, ses syndicats départementaux et ses sections syndicales, et souvent avec la CFDT, décident la grève

pour s'opposer au licenciement et obtenir des négociations. Les confédérations, CGT puis CFDT, expriment, à leur tour, leur soutien à l'action engagée. Les camarades des Impôts sont également sur le front.

Le poids de l'action du personnel conduit l'Administration à recevoir la Fédération, et dans le n° 187 du Journal Fédéral de mars 1978, Michel Delugin signe un article sur notre action concernant les vacataires, sobriement intitulé : "des résultats appréciables, un recul de l'injustice". Il y fait référence à une circulaire fédérale envoyée aux syndicats départementaux, datée du 27 février 1978, détaillant les mesures arrachées :

- les vacataires seront désormais utilisés à temps complet,
- les contrats seront renouvelés sur demande des intéressés jusqu'au 30 juin prochain,
- la couverture sociale accordée aux auxiliaires sera étendue aux vacataires, dans le domaine des cantines, foyers, colonies de vacances, maisons de vacances,
- concernant la prime de résultat d'exploitation, tout en faisant part de l'opposition du Ministère des Finances, la Direction du Personnel a pris l'engagement de régler positivement cette question d'ici à fin juin 1978,
- concernant les conditions de travail, engagement est pris afin que les vacataires effectuent des travaux de même nature, avec pauses identiques, que celles accordées à leurs collègues titulaires et auxiliaires,
- les retenues des jours de grève seront effectives du 3 au 9 février inclus, avec suppression des droits à ancienneté et à la retraite pour celles et ceux ayant fait grève sans préavis dans la période du lundi 6 au 8 février. La Fédération a vigoureusement protesté, dénonçant un esprit de revanche intolérable, alors que les mesures obtenues démontrent la légitimité de la grève. Avec le personnel, l'action se poursuit afin d'obtenir justice, (Voir encadre)
- à la question « Si des sanctions ou tracasseries survenaient à l'encontre du personnel de certains services », il a été répondu qu'un règlement interviendrait au cas par cas,
- pour le Centre de tri de Créteil, l'Administration a reconnu l'insuffisance criante des effectifs, et elle a annoncé

une étude pour déterminer les besoins en personnels, la plainte déposée contre Serge LLAMAS est retirée.

NB.- Le Gouvernement aurait pourtant dû s'interroger à la lecture de la note n° 88 de la première session ordinaire de 1977-1978, de la Commission des Finances, du Contrôle Budgétaire et des Comptes Économiques de la Nation sur le Projet de Loi de Finances pour 1978 (Moyens des Services et Dispositions Spéciales, Annexe n° 39 Postes et Télécommunications), écrivant la phrase suivante : **« Les crédits ouverts par la loi de Finances rectificative du 14/06/1977 permettent à l'administration de procéder au recrutement de 7000 vacataires, dont 5000 sont réservés aux services postaux qui, le 15 juillet 1977, en avaient recruté un peu moins de 4000. Recrutés sur la base de contrats d'une durée fixe de 3 mois, il semble bien que la situation de ces personnels est très précaire et aléatoire et leur avenir très préoccupant. La Commission demande au Gouvernement de la renseigner sur l'efficacité de l'emploi d'une telle main d'œuvre et également sur le désir en général exprimé par les intéressés de chercher dans les PTT un débouché normal par concours conformément au statut. »**

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !!!

Robert Gilles

## Souvenirs personnels de la grève de février 1978

Jeune secrétaire départemental et agent d'exploitation au centre de tri de Blois, je me souviens particulièrement de cette action. J'avais pris la parole dans ma brigade pour expliquer l'affaire. Le personnel voulait majoritairement faire grève ; pensant que la nuit ne suivrait pas, nous nous étions limités à une motion. Lorsque je suis intervenu dans les brigades de nuit, où FO avait une certaine influence, à mon étonnement, la grève a été décidée et immédiatement. Évidemment le lendemain matin, j'ai repris la parole dans les brigades de jour qui se sont mises en grève.

J'ai encore en mémoire le panneau de FO, qui s'était opposé à la grève rassemblant 72 grévistes, soit plus de la moitié du personnel. « 72 grévistes... ouais, c'est mieux que si c'était pire... »

Quand, après 1981, les retenues effectuées sur les droits à pension et avancement ont été déclarées illégales, nous avons organisé la réaction des requêtes, et les agents ont été réintégrés dans leurs droits.

R.G.



## L'lhs était présente au 36<sup>e</sup> congrès fédéral à Reims

*Du 24 au 28 septembre 2018, le stand de l'IHS CGT Fapt a accueilli les délégués pour faire découvrir et proposer ses différentes parutions, du Relais aux ouvrages écrits sur l'histoire de notre fédération. Un moment d'échange important pour connaître leurs attentes, leurs préoccupations...*

Un temps au débat, dans le congrès a été accordé à Alain Gaultheron sur son livre « une biographie syndicale de politique de Georges Frischmann ».



Le camarade qui a fait la synthèse, a noté l'apport des travaux de l'Institut et repris les propos d'Alain lors du débat : « Il est vrai que la période est complexe, pleine de paradoxe comme cela a pu l'être à plusieurs périodes de l'Histoire. Nous nous posons beaucoup de questions sans avoir de recette miracle. Alain nous faisait part de son expérience : c'est dans ces périodes de doutes, de questionnement, de bouleversements, que nous éprouvons le plus le besoin de nous ressourcer... » et de poursuivre : « Il me disait au stand de l'IHS, c'est quand on a beaucoup de choses à faire, qu'on dit qu'on n'a pas le temps, qu'il faut justement prendre le temps de lire, lire CGT pour chercher des réponses. Levons la tête, sachons prendre de la hauteur, mes camarades, pour être plus efficaces dans notre fonctionnement. »





# L'HS et Le Relais sont-ils utiles à l'activité syndicale aujourd'hui ?

*Dans le cadre du Congrès de la Fédération, l'HS et la Direction du Relais ont réuni quelques jeunes militantes et militants de sections syndicales et syndicats départementaux afin de recueillir leur avis sur notre activité. Karine Chaput, secrétaire générale du syndicat CGT Fapt des Hauts-de-Seine, Romain Boillon, secrétaire général du syndicat Poste de Haute-Garonne et Raphaël Mallikian, Délégué Syndical Central à SFR, ont bien voulu répondre à nos questions.*

**1. Une sociologue, Danièle Linhart, a mis en évidence la volonté politique des directions d'entreprises d'effacer toute référence au passé (Elle citait, notamment, le DRH d'un grand groupe, clamant qu'il était là pour produire de l'amnésie...) Constatez-vous, dans les activités postales et de télécommunications, une même volonté d'effacer les traces d'une culture de service public, de fierté du métier ?**

Romain Boillon : Effectivement, les directions d'entreprises font tout pour faire table rase du passé, c'est très clair à La Poste par exemple. Pour les entreprises, cela fait partie de la bataille idéologique qu'elle mène pour faire accepter leur stratégie de suppression d'emplois ou de casse de service public. Nous sommes dans un phénomène d'acculturation. Faire oublier le passé aux salariés, c'est aussi remettre en cause les nombreux conquits réalisés depuis plusieurs décennies. On peut donner plusieurs exemples de ce phénomène de volonté d'effacer les traces d'une culture de service public et, du coup, de la fierté de leur métier : dans les bureaux de poste, les guichetiers sont devenus des "chargés de clientèle", de nouvelles appellations pointent le bout de leur nez à la distribution, comme le "facteur service expert". On voit bien à travers ces 2 exemples qu'il y a un lien étroit entre la dénomination d'un métier et la stratégie des entreprises. A La Poste, nous sommes passés d'un service public à un service mercantile ne tenant pas compte des besoins des populations mais seulement de la rentabilité financière. A travers ce changement de nom des métiers, les directions attaquent en profondeur le sens et la finalité des métiers, le facteur devient distributeur de papier, le guichetier devient personnel d'accueil. Cela contribue fortement au combat idéologique.

Karine Chaput : Le processus a été enclenché depuis longtemps chez France Télécom qui a été rebaptisé Orange, ce qui témoigne de la volonté de faire table rase du passé. Jusqu'à effacer toute culture de service public et la fierté d'exercer une activité utile à la population. Les salariés se sont trouvés confrontés à des injonctions contradictoires dans le cadre de leur travail, qui sont sources de souffrances. J'ai commencé à travailler chez France Télécom en 1998 en CDD et j'ai assisté à sa mutation. Pour moi, ce fut aussi pénible et en totale contradiction avec l'idée que je me faisais du travail bien fait, celui que l'on réalise quand on connaît bien son métier. Cette volonté de servir l'intérêt commun a été dévoyée pour servir des intérêts privés. Il a été difficile pour les salariés de se retrouver dans cette métamorphose profonde de l'entreprise qu'ils avaient connue et qui aujourd'hui est dans une pure logique financière. Orange fait partie maintenant des entreprises du CAC 40 et c'est une multinationale. Nous sommes bien loin du service public et de ce bien commun au service de l'intérêt général.

Maintenant c'est au tour de La Poste de subir le même sort et d'entrer dans une marchandisation des services publics, les facteurs peuvent en témoigner et la transformation de leur activité en est un exemple.

Aujourd'hui on leur demande de « marchandiser » tout le lien social qu'ils avaient avec les usagers, par des prestations payantes.

France Télécom / Orange et La Poste sont devenues des machines à « cash » très rentables pour l'Etat et pour les actionnaires.

Elles sont en proie à tous les appétits capitalistes, qui ont tout intérêt à effacer toutes traces du passé.

**Raphaël Malikian** : Il m'est difficile de porter un regard sur la volonté des directions d'effacer les traces d'une culture de service public, ayant passé la plus grande partie de ma vie professionnelle dans le secteur privé, voire la totalité (hormis au passage de 2 ans à La Poste comme vacataire). Par contre je peux donner mes observations sur la volonté des directions d'effacer toute référence au passé, et de fierté du métier.

Depuis une quinzaine d'année, je constate une véritable volonté des directions, via leurs DRH, de faire oublier toute référence au passé collectif de l'entreprise, afin de désincarner le salarié, annihiler toute appartenance à un groupe, le but premier étant d'individualiser le salarié, éviter tout esprit collectif (facilitant ainsi le dictat du capital et du management moderne qui en découle). Quitte à ce que les salariés dénigrent leurs entreprises (cela ne pose aucun problème aux directions en place). Cette volonté d'effacement de toute référence passe par des phrases entendues comme : « Avant on n'était pas bon, aujourd'hui on s'améliore et demain on sera très bon ». Cette désincarnation de l'appartenance à un métier a été, hélas, intégrée et digérée par la majorité des salariés de façon plus ou moins consciente.

Cette désincarnation crée des tensions entre les salariés puisque nous ne travaillons plus dans le but de converger vers un même résultat, répondre collectivement aux missions de l'entreprise dans son ensemble, mais uniquement dans le but de répondre aux objectifs professionnels individuels dictés en fonction des besoins et toujours à court terme des directions. Les salariés se dénigrent entre eux, ils rentrent dans une concurrence interne, le collègue devient un concurrent voire quelques fois un ennemi dans la réalisation de son objectif (cette concurrence est entretenue par les directions en mettant en œuvre des objectifs professionnels individuels antagonistes dans un même service), ils pérennisent par là la politique d'individualisation du capitalisme financier moderne.

En conclusion, cette politique tend uniquement à faire en sorte de dégager à très court terme du cash-flow afin de contenter les actionnaires.

**2. Quel regard portez-vous sur l'activité générale de l'IHS (Contenu de sa revue, *Le Relais*, participation aux congrès départementaux, aux soirées de l'Été, ouvrages, colloques) ? Pensez-vous qu'il serait nécessaire de valoriser plus les outils modernes de communication, site, réseaux sociaux notamment ?**



*Le travail de l'IHS donne du sens et nous permet de mieux comprendre l'histoire, ses perspectives, ainsi que les enjeux à venir.*

**Raphaël Malikian** : Commencant tout juste à connaître les activités de l'IHS, je ne me permettrais pas d'avoir un regard ou une opinion. Par contre, il est à mon avis impératif d'utiliser tous les moyens modernes qui sont à notre disposition, ces moyens « modernes » étant complémentaires des moyens « traditionnels » ; de plus l'utilisation de ces outils modernes peut permettre de toucher un public autre, différent et crée un lien interactif avec les lecteurs.

**Romain Boillon** : Je trouve le travail de l'IHS très important dans l'activité syndicale que nous avons à mener au quotidien. C'est un travail sur lequel



Raphaël Malikian

*Il me semble que ce n'est que dans son ensemble que l'Histoire sociale doit être vue et traitée.*



Romain Boillon

*Par exemple en ce moment nous préparons un colloque sur le métier de facteur, nous nous appuyons sur le colloque de Nantes de 2009 que l'IHS a initié.*

je m'appuie beaucoup pour préparer les CE, les congrès, ... dans mon syndicat. Les thèmes abordés sont toujours pertinents et enrichissants. Par exemple en ce moment nous préparons un colloque sur le métier de facteur, nous nous appuyons sur le colloque de Nantes de 2009 que l'IHS a initié.

Me concernant, je suis plutôt attaché au papier mais je pense qu'il est important que nous investissions les outils modernes.

**Karine Chaput :** L'IHS réalise un travail remarquable d'histoire et de transmission, sa participation aux congrès départementaux, aux Soirées de l'été, etc. est indispensable et très attendue. L'IHS est le témoin de l'histoire, le possesseur de relais, c'est le lien et la continuité dans le temps. Le travail de l'IHS donne du sens et nous permet de mieux comprendre l'histoire, ses perspectives, ainsi que les enjeux à venir.

Nous avons besoin des travaux de l'IHS pour mieux appréhender l'histoire et pour faire vivre la mémoire collective.

Les outils de communication tels que : un site internet, les réseaux sociaux etc. sont des moyens de communication complémentaires, mais ils ne remplacent pas les supports de communication actuels.

**3°) Estimez-vous qu'il serait nécessaire de travailler plus sur les périodes antérieures au statut de la Fonction Publique de 1946, et avez-vous des idées de sujets, de domaines précis à traiter ?**

**Karine Chaput :** Oui, la période antérieure à la Fonction Publique apporterait un éclairage supplémentaire à notre histoire et une compréhension plus complète des mécanismes à l'œuvre.

**Romain Boillon :** C'est toujours intéressant de travailler sur des périodes plus lointaines. Peut-être sur des métiers, leur évolution.

**Raphaël Malikian :** Penchons-nous autant que faire se peut sur l'histoire du travail et du salariat dans son ensemble (Fonction publique, secteur privé). Il me semble que ce n'est que dans son ensemble que l'Histoire sociale doit être vue et traitée.



4. L'IHS et *Le Relais* vont avoir 20 ans ; avez-vous des suggestions à formuler pour marquer l'événement avec l'ambition de faire progresser la prise en compte de l'histoire sociale dans l'activité syndicale ?

**Raphaël Malikian :** Pourquoi ne pas créer des modules de formations syndicales incorporant l'histoire sociale, le passé étant nécessaire à la construction de notre présent et à la projection de notre avenir, (le présent n'est-il pas le passé de notre futur). Il convient d'utiliser les plateformes web des fédérations et de la confédération pour mettre en avant le travail de l'IHS

**Romain Boillon :** Il y a besoin que lors de la préparation des congrès départementaux, le camarade de la fédération insiste pour qu'il y ait une présentation, une intervention, un débat de l'IHS lors de ces congrès. Cependant, est-ce suffisant pour une réelle prise en compte ? Je pense qu'il faut insister auprès des SD, afin de réaffirmer que l'IHS est disponible pour travailler sur des thèmes.

**Karine Chaput :** Célébrer les 20 ans de l'IHS, en ouvrant cet événement au plus grand nombre, une fête où le lien intergénérationnel est visible et asocier la jeunesse dans l'activité de l'IHS.

5°) Et votre contribution personnelle, comment l'envisagez-vous, par exemple dans le travail de conservation des archives, la popularisation de sujets traités dans *Le Relais*, l'organisation d'initiatives locales de valorisation de l'histoire de vos

services et départements... (Par exemple, les camarades de Meurthe-et-Moselle préparent une initiative marquant les 100 ans de leur syndicat...)

**Karine Chaput :** Présenter un sujet du *Relais*, à l'occasion des commissions exécutives départementales, nous permettrait de faire le lien avec les enjeux actuels.

**Romain Boillon :** Pour notre part, comme je vous l'ai dit auparavant, nous travaillons sur un colloque sur le métier de facteur. Cependant, le projet le plus important que nous avons en cours, c'est un travail sur nos locaux syndicaux, sur le « 56 » boulevard de la gare à Toulouse. Nous souhaitons faire un peu d'histoire sur ce bâtiment qui nous appartient car les anciens se sont beaucoup investis. De nombreux camarades nous quittent avec leur souvenir, leurs anecdotes. Nous avons besoin de laisser une trace pour les futures générations de militants. Qui plus est, nous faisons ce travail pour aborder de façon transversale la question des droits syndicaux et du renforcement, de la syndicalisation. Ces 2 questions sont centrales, car c'est cela qui a permis en 1978 d'acheter ces locaux. D'ailleurs les locaux indirectement appartiennent à la fédération, c'est pourquoi nous avons vu avec quelques camarades de l'IHS pour nous donner un coup de main et nous aiguiller dans nos travaux.

**Raphaël Malikian :** Je suis prêt à accorder de mon temps à l'IHS (pour le peu qui m'en reste), et, bien sûr, en fonction des priorités sociales que ma fonction de DSC de SFR implique.



## L'IHS y présentait aussi une exposition d'objets usuels des services de La Poste et des Télécommunications au XX<sup>e</sup> siècle

La collecte de ces objets est due au travail d'une association du Maine-et-Loire qui en a fait don à la Fédération.

Cette exposition a suscité un grand intérêt auprès des congressistes et connu un franc succès.

Certains ont retrouvé là des objets qui ont fait partie de leur quotidien de travail pendant des années, expliquant à d'autres leur utilité. Nombreux étaient ceux qui découvraient pour la première fois les tenues de factrices et de facteurs, les premiers téléphones,...





## Une biographie syndicale et politique de Georges Frischmann

# La diffusion du livre a pris son envol

*Paru au milieu du mois de septembre dernier, déjà 526 exemplaires étaient diffusés le 6 novembre, tandis que des initiatives de présentation étaient annoncées à Nantes, Limoges, en Île-de-France...*

Dans la préface qu'il signe, Christian Mathorel, secrétaire général de notre Fédération, le prévoyait, ce livre devait intéresser ceux qui ont connu Georges « qui revivront avec cette biographie, sous un autre angle, ces moments de notre histoire sociale et politique, au fil des pages ils découvriront probablement des situations, des anecdotes, des citations... ».

Dans le même temps, il incitait les plus jeunes à lire ce livre « qui est véritablement une source d'inspiration pour celles et ceux qui poursuivent le combat de classe et de masse dans les conditions d'aujourd'hui. »

Visiblement, au regard des premières tendances de la diffusion, il a été entendu.

Ce que confirment les quelques extraits d'articles qui accompagnent la sortie du livre.

### Le livre dans la presse

Dans « **Mémoires Vives**<sup>(1)</sup> », après avoir affirmé que les premiers signes de diffusion de ce livre social constituent un cas rare, Gilbert Dubant déclare que, si on ne connaît pas les recettes du succès, « on a une idée assez précise des écueils qui provoquent les bides dans un genre difficile : la bio.

D'abord Charybde gluante : l'hagiographie. Alain Gautheron la disqualifie d'entrée en annonçant la couleur. Il a connu Georges Frischmann, a travaillé avec lui. Il dispose donc de documents et témoignages de première main, mais l'affaire l'intéresse en tant qu'historien, pas comme gardien d'une mémoire sacrée.

Ensuite, Scylla assomante : la litanie d'un interminable calendrier sur un ton monocorde et la phrase type sujet, verbe, complément, adjectif sentencieux, point. Le style est enlevé, la chronologie alterne avec la thématique, les citations de dialogues abondent.

Les références bibliographiques, sans pululer, figurent en marge des pages facilitant la lecture. »

Dans **l'Humanité** du 15 novembre, Nicolas Devers-Dreyfus, sous le titre « Frischmann, le gavroche des PTT », écrit : « c'est effectivement une biographie très syndicale, très politique que nous donne Alain Gautheron. Fruit d'une recherche minutieuse, avec le rapport d'intelligence d'un ancien secrétaire général de la Fédération CGT des PTT. Un point de vue pertinent pour expliciter les choix d'une personnalité attachante, décrite par



Lors du 36<sup>e</sup> congrès de la Fédération CGT Fapt à Reims, Alain Gautheron s'est fait un plaisir de dédicacer le livre que de nombreux délégués se sont procurés au stand de l'IHS.

1. Revue de l'Institut d'Histoire Sociale CGT d'Île-de-France n°45 août-sept. oct. 2018 p. 11 à 14.



tous comme passionné de lecture, un Gavoche dont la vie se déroule dans le cadre des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements du Paris populaire d'alors.»

Dans **les Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire Sociale**<sup>(2)</sup>, on peut lire «Alain Gautheron nous permet par ce parcours de vie de redécouvrir une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle avec des heures de gloire, des traversées du désert, des crises sociales, politiques et économiques profondes.

Cet ouvrage doit être conseillé à celles et ceux qui expriment le besoin de comprendre certaines pages fondamentales de l'histoire sociale de la France. Nous retrouvons le fonctionnement de la CGT et du PCF après-guerre et les relations entre ces deux organisations... Ce livre se dévore avec une facilité déconcertante. Alain Gautheron a su donner du rythme et de la vitalité à cette biographie, car il alterne le fruit de ses recherches archivistiques et les témoignages de celles et ceux qui ont milité aux côtés de Georges Frischmann.»

### Mais encore...

**Robert Gilles** s'interroge : Georges Frischmann... Rebelle ? Insoumis ? Révolutionnaire !!!

Alain Gautheron a un parti-pris pour Georges Frischmann : il apprécie l'homme et le militant, son travail, son courage, sa capacité à écouter, son sens de la formule, sa finesse d'analyse, son souci permanent des petites catégories, les catégories de masse bien souvent, sa conception de direction collective en évitant le copinage, et peut-être surtout sa manière de conduire de pair activité syndicale et activité poli-

tique de haut niveau, l'une se nourrissant de l'autre.

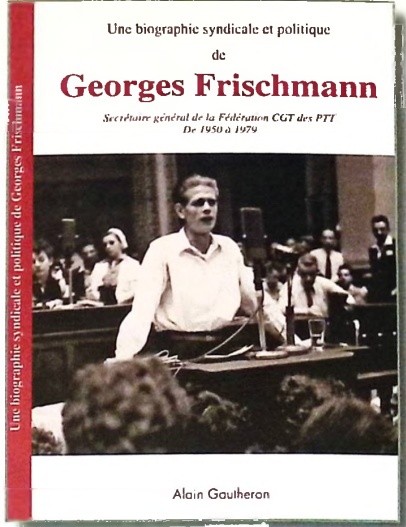
Il ne travestit pas les réalités, ne cache pas les contradictions ; sans porter de jugement, il les replace dans leur contexte historique. En nous faisant découvrir des faits nouveaux, Alain aide les lectrices et lecteurs à mieux percevoir l'homme derrière le militant. Il nous rend plus aisée la compréhension de cette période 1950-1979, où Georges dirigeait la Fédération.

Le style précis, concis, limpide, de l'écriture permet de dégager l'essentiel, le fondamental.

Un bel ouvrage, travaillé à la gouge, aurait dit Allain Leprest.

NB : Que celles ou ceux qui auraient une autre vision, n'hésitent pas à prendre la plume ou à taper sur le clavier. Sobrement et avec justesse, Alain a intitulé son livre « Une biographie syndicale et politique de Georges Frischmann. »

2. N°147 sept. 2018 p22.



## BON DE COMMANDE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : .....

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage à 12 € soit : ..... €  
(chèque à l'ordre de IHS CGT FAPT)

à retourner avec votre règlement à

**IHS CGT FAPT - Case 545 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex**

## 1958 : Naissance de la V<sup>e</sup> République La Fédération Postale CGT face à la prise de pouvoir gaulliste

*Ce 4 octobre 2018, le président de la République s'est recueilli à Colombey-les-Deux-Églises sur la tombe du Général De Gaulle, pour célébrer les 60 ans de la V<sup>e</sup> République et rendre hommage à celui qui en est considéré comme le père fondateur. Emmanuel Macron en a profité pour rappeler que « L'important est de conserver le cap, et nos institutions nous le permettent. C'est leur grande force ». En effet cette constitution adoptée par référendum le 28 septembre 1958 qui organise les pouvoirs publics, définit leur rôle et leurs relations, se révèle avant tout un système présidentiel autoritaire de pouvoir personnel, antidémocratique.*

*Retour sur cette période où la classe ouvrière a mené un combat pour la défense de la République et la démocratie.*

La crise politique d'avril-mai 1958 trouve ses sources essentielles dans la poursuite et l'aggravation de la guerre d'Algérie – aux conséquences budgétaires lourdes – et dans le refus de mettre en œuvre une politique de gauche que permettait pourtant le résultat des élections législatives du 2 janvier 1956, la SFIO

ayant écarté la perspective d'un nouveau Front populaire que réclamaient la CGT et le Parti communiste. Les gouvernements successifs mènent une guerre coloniale qui s'enlise depuis 1954 au mépris de toute réalité et engendre souffrances et drames pour le peuple algérien et pour le peuple français.



Manifestation du 28/05/1958, Place de la République à Paris.

A l'appel de la CGT, des manifestations – peu médiatisées – s'opposent au maintien sous les drapeaux et aux rappels des réservistes<sup>(1)</sup>.

La répression est forte, tant en Algérie qu'en France, envers tous ceux qui expriment leur opposition à la guerre et réclament le cessez le feu.

Cependant, la population, devant l'accroissement des dépenses militaires et les politiques d'austérité engendrées, commence à adhérer aux idées d'une solution pacifique négociée.

Dans le même temps, la fragilité des cabinets qui se succèdent de juin 1957 à mai 1958 jette le discrédit sur les institutions, et le grand patronat appelle de ses vœux une réforme constitutionnelle capable de renforcer l'intégration du pouvoir économique et du pouvoir politique afin de développer leurs intérêts.

### Trois semaines où les faits s'enchaînent rapidement

Le 13 mai 1958, profitant de la démission du ministère Gaillard et de l'investiture de Pierre Pflimlin (plutôt favorable à ouvrir des négociations), des officiers factieux et des ultras organisent à Alger une véritable rébellion, avec manifestations de rue et la création d'un Comité de Salut Public<sup>(2)</sup>. Des comités similaires se forment dans les grandes villes algériennes et en Corse.

A Paris, une tentative des ultras de réitérer le coup de force d'Alger est mise en échec.

Le général Massu adresse au Président de la République, René Coty, un télégramme exigeant la création d'un gouvernement de salut public à Paris. Le 14 mai à Alger, le général Salan fait acclamer le général De Gaulle par les partisans de l'Algérie française.

Aussitôt, considérant cet hommage comme un appel, le général De Gaulle, par un communiqué, se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République ».

### Réaction immédiate de la CGT : défendre la République

Dans son numéro 124 de mai 1958, la Fédération reprend la déclaration de Benoit Frachon qui dénonce « le coup de force militaire d'Alger, la tentative des factieux d'imposer en France un gouvernement autoritaire et anti républicain [qui] constitue une grave menace »

## La Fédération POSTALE

C.G.T. - F.S.M.

REDACTION - ADMINISTRATION  
N° 124. — SEPTEMBRE 1958 — MENSUEL.

213, rue Lafayette - PARIS  
Tél. Nord 65-68 C/C 203-76

# LES TRAVAILLEURS ONT DÉJÀ RÉPONDU



LES ont répondu NON... C'était le 4 septembre dernier. Le peuple de Paris était convoqué par le général de Gaulle à venir écouter son discours de présentation du projet de Constitution. Le peuple a répondu NON malgré les violences policières qui domèrent une triste idée de ce que serait le nouveau régime ! Mais l'union des forces républicaines y fera échec.

© Archives CGT FAPT

Dès le 13 mai, dans un communiqué, la Fédération Postale appelle, « les travailleurs des PTT à se rassembler immédiatement et à exprimer sous toutes les formes leur volonté de s'opposer à toute tentative fomentée contre les institutions républicaines et les libertés démocratiques et notamment les droits syndicaux, (...) à prendre tous les contacts d'unité nécessaires pour une action commune décisive, pour que, comme en 1934, le fascisme soit écrasé par la riposte unitaire de la classe ouvrière. »

Dans celui du 15 mai, après la déclaration du général De Gaulle, elle « estime que le complot contre la République est maintenant complètement établi et confirme son appel du 13 mai. »

Dès le 14 mai, des premières réactions unitaires dans les PTT ont lieu.

Les confédérations FO et CFTC se prononcent aussi contre toute dictature militaire, contre tout pouvoir personnel, et envisagent « de recourir à la grève générale si la défense des libertés démocratiques l'exige<sup>(3)</sup>. »

La fédération Postale n°128  
septembre 1958

1. In histoire de la Fédération CGT des PTT 1945-1981, p. 186.

2. Présidé par le général Massu

3. In La Fédération Postale n° 124 mai 1958.



# Nos raisons de travailleurs des P.T.T. de répondre NON! le 28 septembre

Le projet de Constitution de gauche... Le projet de Constitution de gauche...

partis et citoyens opposés à ses actes... partis et citoyens opposés à ses actes...

Quelle intention normal à son... Quelle intention normal à son...

Président de la République... Président de la République...

## Contre nos droits acquis et nos revendications

Le projet de Constitution présente... Le projet de Constitution présente...

« Vous ne pouvez être élus dans... « Vous ne pouvez être élus dans...

Article 69 - Asservissement des peuples... Article 69 - Asservissement des peuples...

Industrie des deux côtés... Industrie des deux côtés...

## L'article 31 contre nos conquêtes sociales

Le projet de Constitution... Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

## L'article 33 contre les statuts et les avantages acquis

« Les statuts et avantages... « Les statuts et avantages...

« Les statuts et avantages... « Les statuts et avantages...

« Les statuts et avantages... « Les statuts et avantages...

« Les statuts et avantages... « Les statuts et avantages...

## Article 34 - Les pleins pouvoirs

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

« Le projet de Constitution... « Le projet de Constitution...

Le Bureau fédéral «félicite tous les postiers et postières qui ont pris part, sous quelques formes que ce soit, à ces grandes luttes antifascistes.»

Le 28 mai, le président du Conseil Pierre Pflimlin présente sa démission au président de la République René Coty. Ce dernier convoque les chefs de parti à l'Élysée (Antoine Pinay, Guy Mollet, Vincent Auriol) puis annonce à l'Assemblée nationale sa décision d'appeler le général de Gaulle à la présidence du Conseil.

Le gouvernement n'écoute pas la rue qui s'oppose au retour de de Gaulle. Il est investi le 1<sup>er</sup> juin 1958 par 329 députés, cédant sans doute devant le chantage à la guerre civile ; ce jour-là près de 100 000 républicains manifestaient face à la police.

De Gaulle devient le dernier chef de gouvernement de la 1<sup>re</sup> République.

En position de force, il pose ses conditions : aux députés, il demande pour son gouvernement les pleins pouvoirs pour une durée de six mois « afin d'être en mesure d'agir dans les conditions d'efficacité, de rapidité, de responsabilité que les circonstances exigent ».

Il sollicite pour cela le mandat d'élaborer et de présenter au pays, par la voie du référendum, les changements institutionnels qu'il estime indispensables et qu'il n'avait pu faire aboutir au lendemain de la Libération.

Mais le climat de violence s'est installé. Les factieux multiplient les attaques contre les organisations syndicales et principalement la CGT, tentent d'installer des comités de salut public.

La Fédération Postale condamne les « raids des parachutistes sur les Bourses du travail à Pau, l'attentat fasciste contre le siège des organisations CGT CFTC FO de St Chamond, ainsi qu'à Toulouse, Nice, Lyon, etc. ainsi que l'impunité assurée aux responsables connus ». Elle dénonce également ce que sont les comités de salut public, des instruments de guerre civile, et invite à la vigilance. Une tentative aux Chèques postaux a été

4. In les Cahiers de l'institut CGT d'histoire sociale - 1958 : la CGT face à de Gaulle p. 8.

5. In La Fédération Postale n°125 juin-juillet 1958.

6. Idem.

7. In les Cahiers de l'institut CGT d'histoire sociale - 1958 : la CGT face à de Gaulle p. 9.

## La Fédération Postale n° 127 août 1958

Les appels à l'action lancés par la CGT rencontrent un large écho.

Un comité pour la défense de la République est créé, qui regroupe 18 organisations mais exclut la CGT et le Parti communiste<sup>(4)</sup>. Le rejet d'unité d'action de la CFTC et FO est basé sur « la prétendue existence d'un danger égal à l'extrême gauche ». La CGT dénonce ces attitudes qui divisent, et déclare « qu'en appelant les travailleurs à l'unité d'action, l'unique but est la défense des libertés et des institutions de la République. »<sup>(5)</sup> Elle ne se résout pas à cette exclusion et continue à appeler à l'unité des travailleurs pour « faire barrage au pire »<sup>(6)</sup>, et dans les services des PTT comme dans d'autres entreprises, des comités d'unité de défense se créent.

Des manœuvres autour du général De Gaulle se développent, aussi la lutte pour la défense de la République

devient prioritaire. La CGT appelle le 27 à des initiatives, FO et la CFTC appellent à l'action pour la première fois le 28 mai.

Alors que le 27 mai est marqué par de nouveaux arrêts de travail, le général De Gaulle confirme son intention de former un gouvernement.

Le comité d'action et de défense appelle à manifester le 28 à 17 heures de la Nation à République<sup>(7)</sup>.

Une manifestation réunit plus de 500 000 personnes à Paris. D'importantes manifestations ont lieu également dans de nombreuses villes de province. La CGT invite alors à poursuivre.

« La République vaincra ! A bas la dictature... » titre la Fédération Postale de juin-juillet 1958. On peut y lire, un article sur les Postiers dans la bataille.

déjouée par la section syndicale CGT, dénonçant les menaces qui pèsent sur le droit de grève pour défendre les revendications, suite à l'ordonnance du 6 août portant sur le droit syndical des fonctionnaires des services pénitentiaires.

## La Bataille du NON

Commencés à la mi-juin 1958, les travaux constitutionnels élaborés par le Garde des Sceaux, Michel Debré, aboutissent fin août à la rédaction d'un texte définitif. Il sera présenté officiellement le 4 septembre aux Français. Rassemblés pour écouter de Gaulle, nombreux sont ceux qui brandissent des pancartes disant NON au projet.

Pendant tout l'été une large place est donnée dans **la Fédération Postale**, pour faire la clarté des objectifs poursuivis par De Gaulle (supplément au n°125 de la Fédération Postale) et dire « **Non au référendum-plébiscite** » proposé au vote le 28 septembre (numéro 126 d'août).

Notre Fédération rappelle que les dictatures sont utilisées par les classes dominantes quand elles ne parviennent pas à imposer leur domination par la voie démocratique. Et Benoît Frachon analysait que la rupture avec la démocratie s'appuie souvent sur les « **mécontentements, les déceptions créées dans le peuple, par les abandons (...) les reculs et les trahisons de certains représentants politiques censément républicains et démocrates...** ».

Citant certains articles du projet, la Fédération le définit comme une véritable machine de guerre contre les droits acquis et les revendications et dénonce la volonté de bâillonner le peuple tout entier.

« **Le NON à de Gaulle exprimera notre volonté d'avoir une Assemblée Nationale qui mette fin par la négociation à la guerre d'Algérie, et affecte les milliards dépensés à la guerre et sa préparation, à la satisfaction des revendications.** »<sup>(8)</sup>

Pour preuve, le budget des PTT 1958 n'a pas été discuté et celui de 1959 présenté aux organisations syndicales le 29 juillet sera revu à la baisse. Une note préliminaire démontre les intentions du gouvernement et de l'Administration : « **...dans les circonstances économiques et financières actuelles, ces propositions devront être préparées dans un souci d'économie extrêmement rigoureux...** »

C'est ainsi que concernant les dépenses ordinaires aucune nouvelle mesure ne devra être proposée si elle n'est intégrée



© DR - Centre des archives CGT-FAP

Des manifestants pour le NON au référendum pendant le meeting de De Gaulle, le 04/09/1958, place de la République à Paris.

lement gagée pour son coût en année pleine (...) Enfin, aucune création d'emploi ne pourra être proposée si elle n'est compensée.<sup>(9)</sup>

Pendant toute cette période, notre Fédération comme toute la CGT n'a pas cessé de dénoncer la menace d'une dictature à caractère fasciste.

Malgré les explications fournies, une majorité de postiers et des travailleurs ne semble pas avoir partagé cette analyse. Il est à noter que la droite mène campagne pour le OUI, que la presse, les médias de l'époque se mobilisent ainsi que l'Eglise. Les socialistes sont divisés sur la question. Les communistes sont pour le NON.

Le 28 septembre, il y aura 4 millions d'abstention. 79,52 % des électeurs approuvent.

La CGT a porté seule en tant que syndicat le poids des luttes. La division syndicale, le manque d'unité des forces progressistes font qu'une page de notre histoire s'est tournée lors de l'adoption de la constitution de la V<sup>e</sup> République le 4 octobre 1958.

## Et maintenant ?

Devant le résultat et la constitution adoptée notre Fédération réaffirme « **qu'elle défendra avec acharnement, pied à pied les revendications, les droits, l'acquis des luttes précédentes. Elle œuvrera pour cela à l'union des travailleurs des PTT, les oui et les non qui peinent ensemble.** »<sup>(10)</sup>

Les législatives de novembre porteront une forte majorité de députés de droite à l'Assemblée (avec un vote à scrutin majoritaire à deux tours comme décidé dans la nouvelle constitution) et le général De Gaulle se fera élire président de la V<sup>e</sup> République par un collège de 80 000 grands électeurs.

Laissons la conclusion à Georges Frischmann qui écrit lors du 30<sup>e</sup> anniversaire :

« **Il fallait certes que ça change... mais pas dans ce sens-là ! Dès le début et surtout à partir de 1959, l'austérité fut érigée en système, les salaires, traitements, retraites, bloqués (sauf pour la police), la sécurité sociale attaquée, le statut des fonctionnaires (février 1959) vidé de dispositions progressistes, la presse et la radio muselées, les droits syndicaux bafoués, la guerre d'Algérie poursuivie jusqu'au drame de 1962, les crédits militaires décuplés et bien entendu, les profits hypertrophiés.** »

Il ajoutait : « **30 ans après, (on pourrait dire 60 après) l'essentiel continue : « la CGT avait donc raison. Mais c'est peut être là ce qu'on lui reproche le plus, hier comme aujourd'hui ».** »

Danièle Ledoux

8. In La Fédération Postale n°128 septembre 1958 p. 2.

9. In La Fédération Postale n°126 juillet 1958 p. 6.

10. In La Fédération Postale n°128 octobre 1958 - edito.



# 21<sup>e</sup> Rendez-vous de l'Histoire de Blois : l'IHS CGT y était !

Le **vendredi 12 octobre**, dans le théâtre Monsabre, situé sur la Rive Gauche de la Loire, dans le cadre du cycle cinéma, l'IHS CGT avait choisi le thème : « *Le mouvement ouvrier face à la puissance des images* ». **Tanguy Perron**, historien du cinéma et chargé du patrimoine audiovisuel de l'association Périphérie, auteur notamment du livre « *L'écran rouge. Syndicalisme et cinéma, de Gabin à Belmondo* », paru aux éditions de l'Atelier en 2018, a animé avec une passion communicative, la projection d'images tirées notamment de trois films fédéraux tournés en 1938 (Fédérations des Cheminots, du Bâtiment, de la Métallurgie).

Et, bien sûr, le film de Jean Renoir, *La Marseillaise* financé par la CGT.

Tanguy Perron a démontré que de la réprobation moralisatrice et, du boycott actif au fort soutien à des créations ambitieuses et parfois à des chefs d'œuvre cinématographiques, le mouvement ouvrier français a longtemps été partagé entre différentes attitudes face au septième art. Sa participation à l'histoire du cinéma ne se résume cependant pas à la création de documentaires et plus rarement de longs métrages de fiction : « *l'édifice classique du cinéma français* » est aussi le fruit de mobilisations syndicales génératrices de politiques publiques quasi uniques au monde.

Il faut souligner que le théâtre était complet et qu'une classe de terminale

d'un lycée du département participait à l'initiative avec son professeur.

Le **dimanche 14 octobre**, dans l'amphithéâtre de l'IUT, près de la Gare de Blois, une table ronde était organisée avec la participation de **Danielle Tarakowsky**, professeure émérite d'histoire contemporaine et ancienne présidente de l'Université de Paris VIII, **Jean-Claude Seine**, photographe pour la Vie Ouvrière en 1968, **Aurélien Durr**, responsable du secteur audiovisuel aux Archives Départementales de Seine-Saint-Denis et **Gilbert Garrel**, président de l'IHS CGT.

La table ronde est revenue, dans le cadre du cinquantième anniversaire de Mai 1968, sur les images syn-

dicales de la plus grande grève de l'histoire hexagonale, leurs enjeux passés et actuels. Ces images ont été sélectionnées dans les fonds photographiques et audiovisuels de la CGT, fonds conservés au sein de la photothèque de l'IHS CGT et du service des Archives Départementales de Seine-Saint-Denis.

Du vendredi 12 octobre au dimanche 14 octobre, au cœur du Village du Livre, Maurice Bisault et Michel Vaille, ont, souvent en compagnie du Président de l'IHS de la Région Centre, notre camarade Robert Duris, assuré la tenue du stand.

Il a été vendu plusieurs ouvrages.

Robert Gilles

20



Siège social :  
263, rue de Paris  
Case 545 -  
93515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22



**Brefs rappels historiques** Page 2

**Le Billet :**  
80 numéros pour faire vivre l'histoire sociale Page 3

**La CGT et les élections professionnelles dans les PTT**  
Zoom sur la période 1948-1977 Page 4

**Il y a 40 ans : « l'affaire Llamas... »**  
un combat contre les bas-fonds de la précarité ! Page 6

**Dossier : l'IHS était présente au Congrès**  
L'IHS et le Relais sont-ils utiles  
à l'activité syndicale aujourd'hui ? Page 8  
L'exposition Page 13

**La diffusion du livre a pris son envol**  
Une biographie syndicale et politique  
de Georges Frischmann Page 14

**1958 : Naissance de la V<sup>e</sup> République**  
La Fédération Postale CGT  
face à la prise de pouvoir gaulliste Page 16

**La vie de l'IHS**  
21<sup>e</sup> Rendez-vous de l'Histoire de Blois :  
l'IHS CGT y était ! Page 20